



15.06.2022 – 09:01 Uhr

La Protection Suisse des Animaux PSA exige une nette réduction des animaux de laboratoire surnuméraires



En Suisse, le nombre d'animaux nés ou importés dans des élevages d'animaux de laboratoire est plus de deux fois supérieur au nombre d'animaux réellement utilisés dans l'expérimentation animale. Depuis longtemps, la Protection Suisse des Animaux PSA exige une réglementation plus stricte en matière de production et d'utilisation d'animaux génétiquement modifiés. À présent, le Conseil fédéral doit montrer dans un rapport comment réduire durablement les centaines de milliers d'animaux de laboratoire surnuméraires.

[Communiqué de presse Protection Suisse des Animaux PSA](#)

La Protection Suisse des Animaux PSA exige une nette réduction des animaux de laboratoire surnuméraires

En Suisse, le nombre d'animaux nés ou importés dans des élevages d'animaux de laboratoire est plus de deux fois supérieur au nombre d'animaux réellement utilisés dans l'expérimentation animale. Depuis longtemps, la Protection Suisse des Animaux PSA exige une réglementation plus stricte en matière de production et d'utilisation d'animaux génétiquement modifiés. À présent, le Conseil fédéral doit montrer dans un rapport comment réduire durablement les centaines de milliers d'animaux de laboratoire surnuméraires.

Les statistiques sur l'expérimentation animale de ces dernières années montrent que les animaux de laboratoire élevés pour l'expérimentation animale ne sont de loin pas tous utilisés effectivement lors d'expériences sur des animaux. Le nombre d'animaux nés dans des élevages de laboratoire (1,06 million) ou importés (plus de 230 000) est plus de deux fois supérieur au nombre d'animaux réellement utilisés dans l'expérimentation animale (plus de 550 000 animaux). Sur les 2020 animaux nés et importés dans les 150 élevages suisses d'animaux à des fins d'expérimentation, près de 80% étaient des souris. La majeure partie de ces souris sont génétiquement modifiées (777 512). La production de souris génétiquement modifiées génère même presque cinq fois plus d'animaux surnuméraires, dénommés animaux excédentaires, que d'animaux réellement utilisés dans l'expérimentation animale (157 221). La grande majorité d'entre eux doivent être euthanasiés et éliminés. La méthode de mise à mort la plus courante, la gazéification au CO₂, provoque d'atroces souffrances chez de nombreux animaux. Les poissons génétiquement modifiés (142 733) produisent encore plus d'animaux excédentaires: presque vingt fois plus d'animaux que ceux réellement utilisés dans l'expérimentation animale (7530).

Promouvoir des méthodes d'expérimentation alternatives

«Ce n'est pas seulement un gaspillage de vies animales, c'est aussi extrêmement problématique d'un point de vue éthique et en ce qui concerne la souffrance animale associée à l'élevage et à la détention d'animaux de laboratoire», déclare le Dr méd. vét. MLaw Julika Fitz-Rathgen, responsable du service spécialisé Expérimentation animale de la Protection Suisse des Animaux PSA. Depuis plus de 30 ans, le principe des 3 R (Replace, Reduce, Refine - Remplacer, Réduire, Raffiner) est ancré dans la loi en vue de

promouvoir des méthodes d'expérimentation alternatives - mais il ne semble pas avoir d'effet sur les animaux surnuméraires, ce qui signifie la nécessité d'une action urgente.

Responsabiliser également des chercheurs

La conseillère aux États Maya Graf (Verts/BL) demande maintenant au Conseil fédéral de montrer dans un rapport «comment réduire durablement les centaines de milliers d'animaux de laboratoire qui sont produits chaque année lors de l'élevage d'animaux de laboratoire et qui sont surnuméraires. En outre, le recensement et l'évolution de ce nombre d'animaux doivent être publiés chaque année, de manière réaliste, en temps réel et de façon compréhensible pour le public». De plus, le rapport doit contenir des informations sur la manière dont les élevages d'animaux à des fins d'expérimentation, les exploitations d'élevage et les chercheurs impliqués peuvent être tenus de réduire le nombre d'animaux élevés sans raison et d'utiliser des méthodes de mise à mort plus respectueuses des animaux.

Nouvelle étude de la Protection Suisse des Animaux PSA et de la Schweizer Allianz Gentechfrei sur les applications du nouveau génie génétique chez les animaux

Le développement d'animaux de rente génétiquement modifiés est en plein essor. Jamais autant d'espèces animales différentes n'ont été modifiées génétiquement à des fins de recherche et d'élevage. Les domaines d'application vont des animaux de laboratoire pour la recherche biomédicale à la protection de la nature en passant par l'agriculture, et l'édition du génome doit même être utilisée pour les animaux de compagnie. Comment le développement d'animaux génétiquement modifiés contribue-t-il à résoudre les problèmes actuels? Vers quoi s'oriente la recherche? Quels sont les nouveaux risques? Quelles sont les conséquences de cette nouvelle vague d'animaux modifiés pour l'environnement, la consommation et les animaux eux-mêmes? Y aura-t-il à l'avenir des animaux CRISPR *made in Switzerland*? Une nouvelle étude de la Protection Suisse des Animaux PSA et de la Schweizer Allianz Gentechfrei explique ces aspects sous l'angle de la protection des animaux, de l'environnement et des consommateurs.

Accéder à l'étude: <http://www.protection-animaux.com/medias/news.html>

Pour plus de précisions

Julika Fitz-Rathgen, Dr. med. vét. MLaw

Protection suisse des animaux PSA

Responsable Service spécialisé Expérimentation animale

Portable 079 332 02 54

julika.fitz@tierschutz.com

Communiqués de presse PSA en ligne

www.protection-animaux.com/media/news.html

Matériel visuel

www.flickr.com/photos/sts-psa/

Expéditeur

Protection suisse des animaux PSA

Dornacherstrasse 101, case postale,

4018 Bâle

Téléphone 061 365 99 99

www.protection-animaux.com

psa@protection-animaux.com

Protection suisse des animaux PSA

Dornacherstrasse 101, case postale

4018 Bâle

Téléphone 061 365 99 99

www.protection-animaux.com

psa@protection-animaux.com

Medieninhalte



Laborratten/STS

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019041/100891024> abgerufen werden.